

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du jeudi 24 février 2022**

Date de la convocation : 15 février 2022

**L'an deux mille vingt-deux, le Jeudi 24 février à dix-sept heures**, les membres du Conseil Municipal de la ville du Saint-Espirit, régulièrement convoqués, se sont réunis en Mairie, salle des délibérations, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR :**

1. Présentation du projet porté par « le Stade Spiritain » dans le cadre de la célébration des 100 ans d'existence de l'association,
2. Procès-verbal de la séance du 09 décembre 2021,
3. Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT,
4. Débat sur les Orientations Budgétaires 2022,
5. Attribution d'une subvention au profit du Centre Communal d'Action Sociale – exercice 2022,
6. Attribution d'une subvention au profit de la Caisse des Ecoles – exercice 2022,
7. Autorisation pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022,
8. Modalités dérogatoires d'attribution des subventions aux associations – exercice 2022,
9. Délibération relative à la modification du tableau des effectifs des emplois permanents,
10. Indemnité forfaitaire complémentaire pour élections : modification de la délibération n°25/2017 du 31 mai 2017,
11. Débat portant sur la protection sociale complémentaire,
12. Acquisition foncière pour la construction d'une passerelle piétonne,
13. Redevance d'occupation du domaine public communal : exonération partielle et actualisation de la tarification,
14. Transfert de la compétence « zones d'activités économiques » - rapport de la commission d'évaluation des charges transférées de la C.A.E.S.M.,
15. Informations diverses.

**Étaient présents :** M. Fred Michel TIRAULT, Maire et Président - M. Erick PIGNOL - Mme Sylvia ELISMAR-JEAN-BAPTISTE-SIMONNE (arrivée à 17h44) - M. Eddy LOUIS-ALEXANDRE dit PETIT-FRERE - Mme Patricia BOCLÉ-BRIAND - M. Athanase MONDÉSIR - Mme Peggy FAGOUR (départ à 19h55) - M. Jocelyn ALCINDOR - Mme Cynthia JACOB - (Adjoints) - M. Alexandre GERALD - M. Christian MARTIAL- Mme Huguette DELEM (arrivée à 17h38) - Mme Maryse GOUJON - M. Thierry DORVAN - M. Boris VIGILANT - Mme Sabrina TOUYA-PILON - M. Stephen ADOLPHE - Mme Geneviève SUZANNE - M. Steve ALLONGOUT - M. Olivier BERISSON (arrivée à 17h32, départ à 19h42)) - Mme Maryse PLANTIN - Mme Renée BERNADINE (Conseillers Municipaux).

**Étaient absents (es) excusés (es) :**

**Procurations :**

- Mme Marie-Annick APOCALE à Mme Patricia BOCLE
- Mme Annie GROS-DUBOIS à M. Olivier BERISSON
- Mme Judith DIALLO à M. Steve ALLONGOUT
- M. Guybert FIRMIN à Mme Geneviève SUZANNE

**Étaient absents (es) :**

- M. Mickaël LAURENT
- Mme Ketty MARIE-LUCE
- Mme Linsay SAINT-PIERRE

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick FARRAUDIERE, **Directeur Général des Services**  
M. Emeric BERTRAC, **Directeur de Cabinet du maire**  
M. Eddy POGNON, **Directeur du Service Jeunesse & Développement Économique**  
M. Alain JOLET, **Directeur des Affaires Scolaires et de la Caisse des Écoles**  
M. Richard PASTEL, **Chef de la Police Municipale**  
M. Bernard PARTY, **Responsable du Service des Sports**  
Mme Emmanuelle LEANDRY, **Directrice de la Crèche**  
Mme Yaïssa ARNAUD-BOLIVAR, **Directrice de la Culture,**  
Mme Nathalie NIJEAN, **Directrice du CCAS**  
Mme Valérie MONTLOUIS-FELICITE, **Responsable du Service Secrétariat Général**  
Mme Alberte MARIE-JOSEPH, **Responsable du service Ressources Humaines**  
Mme Gloria CONSTANCY, **Directrice du Service Urbanisme**  
Mme Annick CAROTINE, **Chargée de Communication**  
Mme Chantal GELANOR, **Assistante Secrétariat Général /Compte-Rendu PV**

L'appel terminé et le quorum atteint, le Président prie le Conseil de désigner un secrétaire de séance. **M. Steve ALLONGOUT** est désigné pour remplir cette fonction qu'il déclare accepter.



## **POINT N° 1 - PRESENTATION DU PROJET PORTE PAR « LE STADE SPIRITAIN » DANS LE CADRE DE LA CELEBRATION DES 100 ANS D'EXISTENCE DE L'ASSOCIATION**

Dans le cadre de la célébration des 100 ans du Stade Spiritain, le Président de l'Association, Monsieur Richard REMAN est venu présenter au conseil municipal les différentes manifestations prévues à cette occasion.

Cette association créée en 1922 est la plus ancienne de la ville et compte pas moins de 250 licenciés.

Pour la réussite de ce projet, le Président sollicite l'accompagnement de la ville dans les différents temps forts de cette manifestation.

## **POINT N° 2 - PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 DECEMBRE 2021**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2021.

## **POINT N° 3 - COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT**

Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, le Maire a rendu compte des délégations qui lui ont été accordées par le Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, à savoir les décisions suivantes :

<b>REFERENCES</b>	<b>OBJET</b>	<b>DECISION</b>
01/2022 du 06/01/2022	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à l'immeuble annexe de l'hôtel de ville (SAINTE-ROSE DELAN) - N°21-08/MPA-AMODE/PI	<u>Attributaire</u> : AGENCE JOS SELAS D'ARCHITECTURE <u>Montant</u> : 40 000,00 € TTC <u>Notifié le</u> : 07/12/2021
02/2022 du 06/01/2022	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la rénovation de l'immeuble CCAS/PMI N°21-09/MPA-AMOCP/PI	<u>Attributaire</u> : AGENCE JOS SELAS D'ARCHITECTURE <u>Montant</u> : 5 967,50 € TTC <u>Notifié le</u> : 07/12/2021
03/2022 du 06/01/2022	Acquisition de véhicule N°21-10/MPA-VEHIC/F	<b>Lot n°1 : Camionnette Tri-benne</b> <u>Attributaire</u> : BAMITEL <u>Montant</u> : 52 500,00 € TTC <u>Notifié le</u> : 14/12/2021  <b>Lot n°2 : Véhicule pour le service Electricité</b> <u>Attributaire</u> : MARTINIQUE AUTOMOBILE <u>Montant</u> : 41 599,00 € TTC <u>Notifié le</u> : 20/12/2021
04/2022 du 06/01/2022	Réfection en enrobés du chemin GOGO N°21-11/MPA-ENRGO/T	<u>Attributaire</u> : CARAIB MOTER <u>Montant</u> : 40 226,03 € TTC <u>Notifié le</u> : 13/12/2021

#### POINT N° 4 - DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, (Olivier BERISSON, Annie GROS-DUBOIS et Maryse PLANTIN n'ont pas pris part au vote).

- **PREND** acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire au titre de l'année 2022.

#### POINT N° 5 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU PROFIT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, (Olivier BERISSON et Annie GROS-DUBOIS n'ont pas pris part au vote).

- **DECIDE** d'attribuer une subvention au CCAS d'un montant de 350 000€ au titre de l'exercice 2022.
- **DIT** que les crédits budgétaires seront inscrits à l'article 657362 du Budget Primitif 2022.

#### POINT N° 6 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU PROFIT DE LA CAISSE DES ECOLES – EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, (Olivier BERISSON et Annie GROS-DUBOIS n'ont pas pris part au vote).

- **DECIDE** d'attribuer une subvention à la Caisse des écoles d'un montant de 1 350 000€ au titre de l'exercice 2022.
- **DIT** que les crédits budgétaires seront inscrits à l'article 657361 du Budget Primitif 2022.

#### POINT N° 7 – AUTORISATION POUR ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, (Olivier BERISSON, Annie GROS-DUBOIS et Maryse PLANTIN n'ont pas pris part au vote).

- **AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2022 dans la limite des crédits suivants :

CHAPITRE	CREDITS VOTES EN 2021	LIBELLE	LIMITE AUTORISEE (jusqu'au vote du BP)
20	142 776,07 €	Immobilisations incorporelles (études)	28 555,21 € (20%)
21	436 068,00 €	Immobilisations corporelles (acquisitions)	87 213,60 € (20%)
23	2 341 488,07 €	Immobilisations en cours (travaux)	468 297,61 € (20%)

## **POINT N° 8 - MODALITES DEROGATOIRES D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2022**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, et 2 abstentions (Olivier BERISSON et Annie GROS-DUBOIS).

- **DECIDE** d'autoriser le report et la réaffectation des crédits non consommés sur l'année 2022,
- **DECIDE** de modifier le calendrier de demande de subvention en fixant la date limite de dépôt des dossiers au titre du fonctionnement au 05 Avril 2022,
- **DECIDE** de proposer deux sessions pour le dépôt des demandes de subvention exceptionnelles ou évènementielles respectivement les 5 avril et 05 octobre 2022.

## **POINT N° 9 - DELIBERATION RELATIVE A LA MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la création des emplois permanents présentée dans le tableau ci-dessous.

<b>NOMBRE</b>	<b>EMPLOIS</b>	<b>SERVICES</b>	<b>TEMPS DE TRAVAIL</b>
1	Adjoint administratif	Police	Temps complet
1	Adjoint administratif	Mairie	Temps complet
1	Adjoint administratif	Services techniques	Temps complet
7	Adjoint technique	Services techniques	Temps complet
1	Adjoint d'animation principale de 1 <sup>ère</sup> classe	Culture	Temps complet
1	Agent de maitrise	Services techniques	Temps complet

## **POINT N° 10 - INDEMNITE FORFAITAIRE COMPLEMENTAIRE POUR ELECTIONS : MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°25/2017 DU 31 MAI 2017**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, et 2 abstentions (Olivier BERISSON et Annie GROS-DUBOIS) :

- **DECIDE** de modifier la délibération n°25/2017 du 31 mai 2017 en indiquant que les bénéficiaires de l'IFCE sont les fonctionnaires titulaires, stagiaires et agents non titulaires relevant ou exerçant des fonctions du niveau de la catégorie A et que le coefficient 4 sera appliqué pour le calcul du crédit global maximum,
- **AUTORISE** le Maire à procéder aux attributions individuelles en fonction du travail effectué à l'occasion des élections
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents utiles et pièces afférentes à ce dossier.

## **POINT N° 11 - DEBAT PORTANT SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, et 2 abstentions (Olivier BERISSON et Annie GROS-DUBOIS) :

- **PREND** acte des nouvelles dispositions prochainement en vigueur en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux (ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021) et de la tenue du débat.

## **POINT N° 12 - ACQUISITION FONCIERE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE PIETONNE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, (Olivier BERISSON et Annie GROS-DUBOIS n'ont pas pris part au vote).

- **AUTORISE** l'acquisition des parcelles B-729 et B-730 par la Ville en vue de la construction d'une passerelle piétonne entre le quartier Avenir et le centre-bourg.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents utiles et pièces afférentes à ce dossier.

## **POINT N° 13 - REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL : EXONERATION PARTIELLE ET ACTUALISATION DE LA TARIFICATION**

### **1. Exonération partielle de redevance d'occupation du domaine public communal**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, et 2 abstentions (Olivier BERISSON et Annie GROS-DUBOIS) :

- **DECIDE** de substituer la période d'exonération prévue initialement, soit du 1er Janvier au 30 avril 2021, par une période équivalente de 4 mois du 1er janvier au 31 avril 2022 pour Madame Blandine MARCELLIN.

### **2. Actualisation de la tarification de la redevance d'occupation du domaine public communal**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, (Olivier BERISSON, Annie GROS-DUBOIS et Cynthia JACOB n'ont pas pris part au vote).

- **DECIDE** une redevance mensuelle de trois cent euros (300 euros) hors charges comprises à compter du 1er avril 2022 pour l'emplacement sur la Parcelle cadastrée Section B n°412 d'une superficie de 150 mètres carrés.

#### **POINT N° 14 - TRANSFERT DE LA COMPETENCE « ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES » - RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DE LA CAESM,**

Le conseil municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés et 3 voix contre (Olivier BERISSON, Annie GROS-DUBOIS et Maryse PLANTIN) :

- **APPROUVE** le transfert de la compétence « Zones d'Activités Economiques » suite à la présentation du rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées de la CAESM du 3 décembre 2021.

#### **POINT N° 15 - INFORMATIONS DIVERSES**

Annnonce des différentes informations et manifestations se déroulant sur le territoire communal :

##### **Mme Maryse PLANTIN :**

Souhaite donner une réponse à une administrée de la rue des Hibiscus qui l'a interpellée pour un problème au niveau de l'éclairage public.

##### **M. le Maire :**

Rappelle que les questions doivent être déposées en mairie préalablement conformément au règlement intérieur pour un meilleur traitement et propose de donner une réponse dès le lendemain à Mme PLANTIN. Il demande par ailleurs au DGS de s'assurer que les directions soient représentées notamment celle des services techniques lors des séances du conseil municipal.

##### **Mme Renée BERNADINE :**

A tenu à féliciter les policiers municipaux pour leur réactivité dans l'exercice de leur fonction.

##### **Mme Cynthia JACOB :**

A présenté le programme des activités du carnaval, notamment les manifestations au niveau des écoles, les décorations des rues, des quartiers...

A rappelé le retour de Tropiques Atrium scène nationale du 16 mars 2022 au 1<sup>er</sup> mai 2022.

##### **Mme Peggy FAGOUR :**

Dimanche 27 février 2022 sur le terrain annexe : initiation gratuite au golf de 7h30 à 11h30. La population est invitée à y participer.

##### **M. Eddy LOUIS-ALEXANDRE dit PETIT-FRERE :**

A encouragé l'assemblée à participer à la découverte du golf.

##### **M. Jocelyn ALCINDOR :**

Informe que la ville est désormais tenue de mettre en place un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) conformément aux dispositions de la loi n°2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés. Cet outil permettra de travailler de concert avec les jeunes, pour les jeunes et les personnes vulnérables, tout en y associant la population.

**M. le Maire :**

Vendredi 14 janvier 2022 : a eu lieu l'Inauguration de l'éclairage public des abords du rond-point de Régale. L'Espace Sud a prévu également des travaux de mise en valeur de l'œuvre se situant dans l'îlot central du giratoire.

Informe l'assemblée du retrait en cours de la délégation à la jeunesse faite à Mme Linsay SAINT-PIERRE au profit de Mme Geneviève SUZANNE.

**Mme Geneviève SUZANNE :**

Remercie le Maire pour la confiance qui lui a été accordée.

**M. le Maire :**

Suite à sa démission de son poste de Conseiller communautaire à l'Espace sud, le Maire présente à l'assemblée son remplaçant, Monsieur Christian MARTIAL.

**M. Christian MARTIAL :**

Remercie le Maire pour sa confiance et se dit prêt à relever le défi.

**M. le Maire :**

Informe l'assemblée de la nomination de M. Steve ALLONGOUT en qualité de Vice-Président de l'Espace Sud en charge de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

**M. Steve ALLONGOUT :**

Remercie le Maire pour son soutien et sa confiance. Se dit prêt pour ce nouveau challenge.

**M. Eddy LOUIS-ALEXANDRE dit PETIT-FRERE :**

Vendredi 11 mars 2022 : le CIFELM et l'ODE organisent une formation gratuite sur le thème « *Le prix de l'eau en Martinique* ».

Fin de séance : 20h03

Compte-rendu affiché en Mairie le

Le Maire,



Fred Michel **TIRAULT**